

COMMUNIQUÉ
2026



ENSEMBLE
POUR LA JUSTICE
ET LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

SOMMAIRE

POURQUOI EST-IL NÉCESSAIRE DE CHANGER LE SYSTÈME ?	3
REVITALISER LE MULTILATÉRALISME POUR SOUTENIR LE DROIT INTERNATIONAL ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS	7
DÉMOCRATISER LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE POUR RENFORCER LA JUSTICE ÉCONOMIQUE	10
RÉAFFIRMER LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT COMME PILIER CENTRAL DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	13
SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ACTION CLIMATIQUE	16
PROTÉGER LE DROIT INTERNATIONAL, LES PRINCIPES ET L'ACTION HUMANITAIRES	20
RÉAFFIRMER UN SOUTIEN TOTAL AUX DROITS HUMAINS POUR TOUTES ET TOUS	23
MOBILISER DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	25
UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE ET DES MINÉRAUX CRITIQUES DURABLES	30
FINANCER LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS, UN ENJEU DE SÉCURITÉ MONDIALE	33

ENSEMBLE POUR LA JUSTICE ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le CIVIL SOCIETY 7 est un groupe d'engagement qui rassemble des centaines de voix des pays du G7 et au-delà. Sous la présidence de la France, le C7 est coordonné par Coordination SUD, la plateforme des OSC françaises œuvrant pour la solidarité internationale.

POURQUOI EST-IL NÉCESSAIRE DE CHANGER LE SYSTÈME ?

La gouvernance mondiale, et donc le G7, sont à un moment charnière. L'ampleur des inégalités et de la pauvreté dans le monde appelle à des actions concrètes de la part des dirigeant-es du G7, en partenariat avec la société civile, pour accélérer les progrès en faveur du climat, de l'environnement, du développement et de la coopération internationale.

Le développement durable ne peut être atteint dans un contexte où de nouveaux conflits émergent et où le multilatéralisme est fragilisé par des violations répétées du droit international, du droit international humanitaire et des droits humains. Les populations civiles demeurent aujourd'hui les premières victimes des guerres et des conflits. En 2025 seulement, plus de 240 000 personnes dans le monde ont été tuées par des violences liées à des conflits¹.

1 ACLED. [Conflict Index & 2026 Watchlist](#) (2025).

Le repli de certains pays sur leurs seuls intérêts nationaux, associé à des dynamiques d'isolement et à une instrumentalisation sans précédent de la diplomatie, accentuent les risques de fragmentation géopolitique et fragilisent ainsi la coopération internationale. Cette érosion de la gouvernance mondiale affaiblit non seulement la paix, mais aussi la capacité du monde à répondre efficacement aux crises climatiques et humanitaires, ainsi qu'à financer le développement. Parallèlement, la défiance envers le multilatéralisme s'intensifie tandis que les reculs politiques en matière de climat², de droits humains et de développement se multiplient, tant au sein des pays du G7 qu'à l'échelle mondiale. Les mouvements conservateurs et réactionnaires s'attaquent de plus en plus à l'égalité de genre, aux droits des personnes LGBTQIA+, ainsi qu'aux droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR), remettant en cause des acquis durement obtenus en matière d'égalité et de droits. À mesure que l'espace civique se rétrécit, l'État de droit et les contrepoids démocratiques sont mis en danger, réduisant encore davantage la capacité des sociétés à répondre de manière efficace et équitable aux défis mondiaux.

Dans ce contexte, les pays du G7 ont la responsabilité et le devoir de soutenir l'action climatique, humanitaire et en faveur du développement à l'échelle internationale, ainsi que de garantir le respect de l'État de droit. Les pays du G7 représentent 10% de la population mondiale et 30% de l'économie mondiale³. Ils comptent parmi les principaux fournisseurs d'aide publique au développement et de financement climatique et jouent un rôle stratégique au sein d'institutions internationales tels que le Conseil de Sécurité des Nations unies, le FMI, la Banque Mondiale, le Club de Paris et l'OCDE. Du fait de leur influence dominante au sein de ces institutions, ils continuent de façonner les normes mondiales en matière de dette, de fiscalité et de financement du développement, témoignant de la nécessité de réformer ce système. Les règles de la gouvernance mondiale sont obsolètes et atteignent leurs limites en matière de promotion de l'équité, de la stabilité et de la prospérité partagée. Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités.

Les progrès réalisés en matière de développement durable sont aujourd'hui menacés par les conflits armés, les catastrophes climatiques de grande envergure, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que par les déplacements forcés qui convergent aujourd'hui vers une crise humanitaire mondiale d'une ampleur sans précédent⁴. Le nombre de conflits armés est en hausse et a atteint un record depuis 1946. Parallè-

2 Quota Climat. [Climate disinformation goes mainstream: Time for strong media watchdogs](#) (2025).

3 World Bank data.

4 United Nations. [With 473 Million Children Living in or Fleeing Conflict Zones, Speakers in Security Council Advocate Digital Education to Ensure Learning](#) (2026).

lement, 676 millions de femmes, d'adolescentes et de filles vivent à moins de 50 kilomètres de conflits meurtriers, tandis que la violence sexuelle liée aux conflits a augmenté de 87% en seulement deux ans⁵. Entre 2023 et 2024, les violations graves contre les enfants dans les conflits armés ont augmenté de 25 %⁶, atteignant le plus haut niveau jamais enregistré par les Nations unies. De plus, selon l'ONU, plus de 239 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire urgente en 2026⁷, mais les fonds sont insuffisants. Le manque de financement, aggravé par les récentes coupes budgétaires, résulte toutefois de choix politiques et non d'une raréfaction des ressources.

Plusieurs pays en développement font encore face à des inégalités croissantes, à une crise de la dette croissante et à des besoins accrus en matière de financement du développement et du climat. L'alourdissement de la dette constitue un obstacle majeur au développement durable et entrave l'accès aux services essentiels, en particulier en Afrique où 23 pays consacrent davantage de ressources au remboursement de leur dette extérieure qu'à l'éducation et à la santé⁸. Entre 2022 et 2024, les économies en développement ont versé environ 741 milliards de dollars de plus en remboursements de dette et en intérêts qu'elles n'ont reçu de nouveaux financements⁹.

L'accès aux services essentiels est pourtant au cœur des Objectifs de Développement Durable et peut jouer un rôle fondamental dans la prévention des conflits et la stabilité ; mais les progrès sont insuffisants et reculent dans plusieurs domaines. Les indicateurs montrent que la faim s'aggrave aujourd'hui avec, pour la première fois, deux situations de famine déclarées simultanément, à Gaza et au Soudan. À l'échelle mondiale, environ 295 millions de personnes dans 53 pays sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, dont 1,2 million à un niveau catastrophique. Parallèlement, les inégalités en matière de santé restent criantes et ne cessent de s'aggraver. 4,6 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, se retrouvent sans services de santé essentiels¹⁰ alors que le financement de la santé mondiale connaît une baisse constante depuis 2023 et devrait encore diminuer de 14% à 19% par rapport à 2024, revenant aux niveaux du milieu des années 2000¹¹. Les systèmes éducatifs sont également soumis à

5 UN Women. [Wars on women escalate as global conflicts reach record highs](#) (2025)

6 United Nations. [‘We are at a point of no return’: Grave violations against children surge for third year](#) (2025).

7 United Nations. [Crisis and Emergency Response](#) (2026)

8 Christian Aid. [Between life and debt](#) (2024).

9 Eurodad. [Aid off course, How ODA reform has left the Global South behind](#) (2026).

10 WHO. [Global health systems ‘at risk’ as funding cuts bite](#) (2026).

11 OECD. [Cuts in official development assistance: OECD projections for 2025 and the near term](#) (2025).

de fortes pressions partout dans le monde, alors même que les écoles constituent des lieux essentiels de protection et d'accès aux services de base, avec un déficit de financement annuel de 97 milliards de dollars dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Le coût de l'inaction dans le seul domaine de l'éducation pourrait atteindre près de 10 000 milliards de dollars par an d'ici à 2030¹².

Un rôle et un engagement marqué du C7 dans le processus du G7 enverraient un message politique fort à un moment où l'espace civique se rétrécit dans de nombreuses régions, et contribuerait à un agenda ambitieux pour la justice et la solidarité internationales. Il appartient désormais aux pays du G7 de mobiliser leurs ressources et leur influence pour renforcer la coopération, promouvoir des réformes et défendre la solidarité internationale. La crédibilité du G7 et du multilatéralisme, en dépend.

Le C7 lance donc un appel au G7 en faveur de la justice et de la solidarité internationales, afin de :

- ➔ **Garantir le respect et la promotion de la paix, de la démocratie et des droits humains par le biais du droit international.**
- ➔ **Accélérer la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) grâce à un soutien financier et à une nouvelle gouvernance internationale démocratique, afin de bâtir un avenir où les futures générations pourront s'épanouir.**
- ➔ **Soutenir le rôle fondamental de la société civile dans les actions en faveur du climat, de l'aide humanitaire et du développement, en renforçant l'espace civique et la participation de la société civile dans la coopération internationale.**

¹² UNESCO. [What you need to know about the price of inaction](#) (2024).



REVITALISER LE MULTILATÉRALISME POUR SOUTENIR LE DROIT INTERNATIONAL ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS

Face aux besoins humanitaires et de développement, au changement climatique et aux conflits, le multilatéralisme n'est pas une option. Le G7 doit donc prendre ses responsabilités pour établir un système international fondé sur des règles, capable de protéger les populations et la planète, y compris les femmes et les enfants, de faire respecter le droit international et de répondre à l'ampleur des défis mondiaux. La Charte des Nations unies, les traités internationaux relatifs aux droits humains, le droit humanitaire et les Objectifs de Développement Durable constituent les fondements de cette action collective et doivent rester au cœur de l'action du G7. Sans une action décisive, les crises prolongées s'intensifieront et de nouvelles urgences émergeront.

Les organisations internationales, en particulier les Nations unies, offrent des espaces de dialogue, des cadres juridiques de protection des droits, et traitent des problèmes mondiaux qu'aucun État ne peut résoudre seul. Elles ont de plus contribué à réduire l'extrême pauvreté et les inégalités mondiales ces trente dernières années. Cependant, ces institutions doivent évoluer pour rester pertinentes et efficaces, plusieurs institutions internationales ont été créées au milieu du XXe siècle et ne reflètent plus les réalités géopolitiques actuelles, en particulier le Conseil de sécurité et les conseils d'administration de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Les réformes de ces institutions constituent une occasion d'améliorer l'efficacité de la coopération internationale, mais elles ne justifient ni l'austérité, ni la hiérarchisation excessive des priorités, ni l'exclusion. Au contraire, le multilatéralisme ne peut aboutir sans un financement adéquat, souple et prévisible ; en particulier en matière de développement, de climat et d'action humanitaire. Le sous-financement actuel, les pratiques inflationnistes et la mauvaise allocation des ressources affaiblissent le système des Nations unies, érodent la confiance et privent les communautés du soutien dont elles ont besoin. Les réformes des organisations internationales devraient donc viser à renforcer l'inclusivité, la démocratie, la redevabilité et les approches fondées sur les droits ; afin d'élargir la représentation des pays et de limiter les abus de pouvoir. Un système multilatéral qui fonctionne est le fondement de la paix, du développement et de la démocratie.

À ce titre, le G7 devrait soutenir et contribuer aux initiatives déjà en cours, telles que l'Initiative ONU80, lancée en mars 2025, qui vise à rationaliser les opérations, à réexaminer des milliers de mandats et à réorganiser la structure de l'ONU afin de relever efficacement les défis mondiaux. Les membres du G7 ont également pris des engagements dans le cadre du Pacte du Futur, du Pacte Numérique Mondial, de la Déclaration sur les Générations Futures, et du Compromis de Séville sur le financement du développement ; s'engageant à mener des réformes clés en faveur du développement durable et d'une meilleure gouvernance internationale.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

- ➔ **Assurer le respect de la Charte des Nations unies, des traités internationaux relatifs aux droits humains et du droit international humanitaire.** Le respect d'un système international fondé sur des règles implique que les membres du G7 ont non seulement la responsabilité d'appliquer le droit international, mais aussi de condamner systématiquement les violations et d'adopter des mesures adéquates, notamment à l'encontre des responsables de crimes de guerre et d'atrocités de masse. Cela devrait inclure le recours à la diplomatie et aux instances multilatérales pour prévenir et répondre à des cas de violation et résoudre des conflits, ainsi que le rejet systématique des interventions militaires illégales et des exécutions extrajudiciaires. Pour ce faire, il est fondamental que les pays financent et soutiennent les mécanismes de redevabilité et les organes juridictionnels, notamment la Cour pénale internationale et les organes d'enquête des Nations unies.
- ➔ **Mettre le multilatéralisme au service des intérêts des populations : localiser, inclure et rendre des comptes.** L'efficacité de l'action en faveur du développement et de la lutte contre le changement climatique repose sur le multilatéralisme, c'est pourquoi les membres du G7 devraient soutenir les réformes de l'ONU qui renforcent les fonctions centrales de l'ensemble du système, en veillant à ce qu'elles favorisent l'inclusion, la transparence et une participation significative de la société civile. Ces réformes devraient inclure une coordination aux niveaux international et national, l'élaboration de normes et un leadership normatif fondé sur les droits humains, la gouvernance économique

et la fourniture de services communs. Il est également essentiel de rapprocher la prise de décision et les ressources des populations afin de répondre à leurs besoins. Pour cela, il est nécessaire de développer les bureaux décentralisés de l'ONU afin de renforcer ses capacités opérationnelles, de permettre un engagement significatif de la société civile et de soutenir les programmes locaux en faveur de l'autonomisation des femmes, des jeunes et des enfants.

Les pays devraient veiller à ce que l'initiative UN80 et d'autres réformes renforcent la capacité de l'ONU à prévenir les conflits, à protéger les populations civiles, y compris les femmes et les enfants, et à assurer la mise en œuvre du développement durable. Des mécanismes de suivi et de redevabilité impliquant pleinement la société civile sont essentiels, alignés sur la mise en œuvre de l'ODD 16, afin de tenir les agences des Nations unies et les bailleurs responsables des résultats sur le terrain ; et de garantir que les réformes et les ressources aient un impact concret sur la réduction de la pauvreté, des inégalités, et sur la protection des droits humains.

➔ **Verser les contributions financières obligatoires et pérenniser les ressources de l'ONU.** Le système multilatéral a besoin de ressources financières pour fonctionner et produire des résultats concrets en faveur du développement durable, pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté internationale. Ainsi, les pays du G7 ont le devoir de s'acquitter de leurs contributions financières envers les Nations unies, en versant l'intégralité de leurs financements dans les délais prévus. Le G7 devrait également veiller à ce que chaque processus de réforme soit accompagné d'un financement adéquat, prévisible, flexible et durable.

➔ **Choisir un nouveau secrétariat général de l'ONU à la hauteur du contexte actuel.** Le G7 devrait soutenir des processus de sélection transparents, inclusifs et fondés sur le mérite pour l'élection de la prochaine personne appelée à occuper la fonction de Secrétaire générale des Nations unies, ainsi que pour les autres fonctions de direction de l'organisation. Les pays devraient envisager sérieusement de nommer des candidates qualifiées et des personnes issues de régions sous-représentées, afin d'envoyer un signal clair indiquant que l'ONU est au service de l'ensemble de la communauté internationale et qu'elle ne laisse personne de côté.



DÉMOCRATISER LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE POUR RENFORCER LA JUSTICE ÉCONOMIQUE

Les institutions financières internationales actuelles ne sont pas en mesure d'assurer la justice économique, ni de répondre aux besoins des populations. Les pays du G7, qui détiennent le plus de pouvoir au sein de ce système, doivent prendre des mesures pour démocratiser sa gouvernance et son fonctionnement. Aujourd'hui, plus de 60 pays sont exposés à un risque élevé de surendettement, le service de la dette prend le pas sur les investissements dans les services essentiels et la résilience climatique. Cette situation est aggravée par la hausse des taux d'intérêt et le renforcement du dollar. Plus de 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui dépensent davantage pour le paiement des intérêts de la dette que pour l'éducation ou les soins de santé¹³. Par ailleurs, plus de 60% de la dette des pays du Sud global est détenue par des créanciers privés¹⁴ qui ne participent pas, voire ralentissent les initiatives internationales de restructuration de la dette, continuant ainsi à générer des profits au détriment des pays en défaut de paiement, sans contrôle public ni réglementation juridiquement contraignante.

En parallèle, des règles fiscales internationales inéquitables favorisent le transfert de bénéfices à grande échelle et l'évasion fiscale, entraînant une perte estimée à 492 milliards de dollars par an¹⁵, affectant de façon démesurée les pays du Sud global. De plus, les pays africains perdent plus de 89 milliards de dollars chaque année à cause de flux financiers illicites¹⁶. Le double fardeau que représentent le surendettement et l'injustice fiscale restreint considérablement la marge de manœuvre fiscale et limite la capacité des gouvernements à financer le développement et l'action climatique.

Il ne s'agit pas simplement d'une faille technique, cette situation reflète des déséquilibres structurels en matière de gouvernance. Le pouvoir décisionnel reste concentré,

13 UNCTAD World of Debt dashboard.

14 Global Sovereign debt monitor, Creditors of countries in the Global South. [Who bears political responsibility for debt cancellation?](#) (2025)

15 Global Alliance for Tax Justice. [Advancing Care Economies: Why Fair Allocation of Taxing Rights Matters for Global and Gender Justice](#) (2026).

16 Expertise France. [Securing a robust AML/CFT Framework against Illicit Financial Flows in Sub-Saharan Africa](#) (2026).

tandis que les pays les plus touchés par les crises de la dette et les chocs climatiques demeurent en marge de l'élaboration des règles qui les régissent. Une architecture qui centralise le pouvoir de réglementation aggrave les inégalités et érode la confiance à l'égard du multilatéralisme. Si la France a reconnu que le cadre actuel ne répondait plus de manière adéquate aux défis contemporains, sa présidence du G7 doit désormais faire avancer des réformes structurelles : renforcer les alliances, en particulier avec les pays du Sud global, et soutenir un ordre économique mondial plus équitable et démocratique.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

➔ **Soutenir une réponse mondiale à la crise de la dette par le biais d'une réforme contraignante et équitable de la dette souveraine.** Les pays du G7 doivent reconnaître que la crise actuelle de la dette n'est pas seulement un problème temporaire de liquidités, mais une crise de viabilité qui exige d'aller au-delà d'une approche pays par pays. Pour faire face à cette crise, les pays du G7 doivent soutenir des annulations de dette et la mise en place d'une convention-cadre des Nations unies sur la dette souveraine afin de créer un mécanisme multilatéral de restructuration transparent et contraignant, incluant l'ensemble des créanciers. Les pays peuvent prendre des mesures concrètes en encourageant les principales juridictions financières à adopter une législation nationale visant à limiter le nombre de créanciers récalcitrants et à faciliter une restructuration efficace de la dette. D'autres mesures sont nécessaires, telles que la suspension de la dette en période de crise, la suppression des surcharges du FMI et des conditionnalités axées sur l'austérité, ainsi que la promotion d'une réallocation équitable des Droits de tirage spéciaux.

➔ **Promouvoir une coopération fiscale internationale ambitieuse et démocratique.** Le G7 peut accroître le financement du développement en soutenant activement la Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale, afin de réformer le système fiscal mondial qui demeure inefficace et inéquitable. Les mesures nécessaires comprennent des droits d'imposition individuels équitables, une augmentation de l'impôt minimum mondial sur les sociétés à hauteur de 25%, une imposition coordonnée des individus fortunés et la mise en place de registres mondiaux des actifs et des bénéficiaires effectifs, afin de lutter contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites. Ces mesures sont essentielles pour mobiliser des ressources

supplémentaires stables et prévisibles afin de financer le développement durable, l'action climatique et les services essentiels.

→ **Aligner la réforme des institutions financières sur la justice sociale et l'égalité de genre.** Ne laisser personne de côté signifie que les ressources mobilisées grâce à l'allègement de la dette et à la réforme fiscale soient affectées à des services essentiels tels que la santé et l'éducation, à une protection sociale universelle et à l'égalité de genre, notamment en allégeant la charge du travail de soins non rémunéré et en soutenant des politiques climatiques sensibles au genre.

→ **Garantir une participation équitable des pays du Sud global à la réforme de l'architecture financière internationale.** Pour démocratiser et réformer l'architecture financière, il est essentiel de renforcer la voix et la participation des pays du Sud global dans les prises de décision économiques des institutions financières internationales, notamment à travers la révision actuelle de la structure de l'actionnariat de la Banque mondiale et de la 17^{ème} réforme des quotes-parts du FMI. Il est également nécessaire de donner la priorité aux réformes structurelles dans les domaines du commerce, de la dette et des finances, afin de construire une économie mondiale équitable. Les pays du G7 doivent soutenir ce processus et veiller à ce que les réformes permettent à tous les pays de participer de manière effective et égale à l'élaboration et à la définition des règles de la gouvernance économique mondiale, en associant également leur société civile, renforçant ainsi la légitimité, la responsabilité et l'équité du système.



RÉAFFIRMER LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT COMME PILIER CENTRAL DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La coopération au développement est confrontée à de graves difficultés. L'aide publique au développement (APD) subit des coupes budgétaires sans précédent, principalement au sein des pays membres du G7, et fait l'objet de multiples tentatives visant à la redéfinir en faveur d'une approche transactionnelle, érodant ainsi la transparence et la confiance dans la coopération au développement. Ces baisses drastiques de financement vont à l'encontre des engagements internationaux pris par les pays donateurs, nuisent aux progrès en matière de développement et mettent en danger des millions de vies. Dans ce contexte, le G7 doit prendre des mesures urgentes pour inverser cette tendance et veiller à ce que la coopération au développement tienne ses promesses, à travers une APD efficace et de qualité répondant aux besoins des pays les plus vulnérables, ainsi que par un soutien politique à la réforme de sa gouvernance.

La qualité de l'APD se mesure notamment par son degré de concessionnalité, la part de dons, son adéquation avec les besoins des pays vulnérables grâce à des instruments tels que l'APD accordée aux OSC et acheminée par leur intermédiaire, l'appui budgétaire, sa concentration dans les « pays les moins avancés » et les pays fragiles, pour lesquels elle reste la principale source de financement du développement et d'aide humanitaire, et sa transparence.

Ces critères sont essentiels à l'efficacité de l'APD et renforcent la crédibilité des bailleurs et la confiance publique. Pourtant, selon l'OCDE, ils sont insuffisamment mis en œuvre. Seul 18 % de l'APD mondiale est actuellement destinée aux pays les moins avancés et moins de 35% de l'APD bilatérale mondiale finance des services essentiels¹⁷. Les instruments de financement du développement qui ne répondent pas à ces critères d'efficacité ne devraient pas être inclus dans le périmètre de l'APD. L'APD doit contribuer plus efficacement à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, ainsi qu'à la gestion des crises, qui sont ses objectifs historiques.

¹⁷ Base de données de l'OCDE sur l'aide publique au développement.

Les recommandations suivantes s'inscrivent dans le cadre du compromis atteint lors de la 4^{ème} Conférence internationale sur le Financement du Développement et visent à renforcer l'action collective du G7 face aux grands défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités mondiales et les crises.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

→ **Mettre fin aux réductions de l'APD et réaffirmer l'engagement collectif d'y allouer 0,7% du revenu national brut.**

La priorité absolue et commune doit être de rétablir une tendance à la hausse des niveaux d'aide publique au développement (APD) afin d'atteindre, à terme, l'objectif collectif de 0,7% du revenu national brut. L'APD cumulée des pays du G7 n'a atteint que 0,41% du RNB en 2024 alors que l'objectif de 0,7% est resté inchangé depuis sa définition dans les années 1980 et n'a été atteint que par un seul pays du G7 à ce jour. Les pays membres du G7 doivent inverser la tendance et répondre à l'appel de la communauté internationale lancé à la suite de la 4^e Conférence sur le financement du développement, affirmant qu'il est nécessaire de prendre « de toute urgence des mesures pour inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement et exhortons les pays développés à prendre des engagements plus ambitieux en matière d'aide publique au développement et à les honorer, notamment celui pris depuis longtemps par la plupart d'entre eux de consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement¹⁸ ».

→ **Mobiliser l'APD pour lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités mondiales dans les pays les plus vulnérables.**

Les pays du G7 doivent utiliser l'APD pour traiter les causes profondes des défis mondiaux (pauvreté, inégalités, crises et conflits, changement climatique, etc.) en finançant des services publics et essentiels de qualité pour toutes et tous, afin de renforcer l'accès à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène et à l'alimentation ; en consacrant une part importante à l'égalité de genre par le biais d'objectifs ambitieux sensibles au genre, et en priorisant les pays les plus vulnérables, tels que les pays les moins avancés (PMA) et les pays fragiles.

18 Nations Unies, [Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement](#) (2025)

➔ **Renforcer le rôle de la société civile dans la coopération au développement.**

Les organisations de la société civile (OSC) participent à l'appropriation nationale, à la démocratisation et à la redevabilité de la coopération au développement ; elles contribuent également au suivi du développement durable et des inégalités et permettent d'atteindre des résultats concrets grâce à des projets fondés sur les besoins des populations. Ainsi, les pays du G7 doivent renforcer la participation des OSC à la réforme et aux discussions sur la coopération au développement, en prenant des mesures pour élargir l'espace civique et en mettant en place des mécanismes de financement flexibles et accessibles aux organisations nationales et locales basées dans les pays éligibles à l'APD ; accordant la priorité au financement structurel afin de permettre aux OSC de concevoir des projets à court et à long terme adaptés aux besoins.

➔ **Améliorer la transparence et le suivi de la coopération au développement.**

L'APD est limitée et inférieure aux besoins de financement, les bailleurs devraient donc mettre en œuvre et soutenir des mesures visant à améliorer son efficacité. Cela implique notamment de coordonner pleinement l'APD entre tous les pays et tous les secteurs, de renforcer l'appropriation de l'APD par les pays et les populations bénéficiaires, de mettre en place des mécanismes de transparence et de soutenir le travail des OSC en matière de redevabilité.

➔ **Soutenir la réforme de la coopération au développement.** Le G7 doit soutenir une nouvelle gouvernance, notamment par la mise en place d'une convention-cadre des Nations unies, afin de démocratiser la coopération au développement et de renforcer la transparence et la redevabilité. Cette réforme devrait inclure des discussions sur des contributions fiscales en faveur de la solidarité internationale, visant à mobiliser des financements supplémentaires pour le développement, tels qu'une taxe sur les transactions financières et sur les billets d'avion, déjà en vigueur dans plusieurs pays du G7.



SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ACTION CLIMATIQUE

Partout dans le monde la société civile est confrontée à une crise qui s'aggrave, alimentée par des dynamiques qui se renforcent mutuellement : restrictions et répression, asphyxie financière, attaques numériques et intensification des campagnes de dénigrement.

Selon CIVIVUS¹⁹, seuls 39 pays sur 198 disposent d'un espace civique ouvert. En conséquence, 73% de la population mondiale vit dans des pays où les libertés civiles sont restreintes, et près d'un tiers vit dans des pays qualifiés de « fermés ». CIVICUS fait également état de plus de 1 350 violations de la liberté d'expression, 900 de la liberté de rassemblement pacifique et 800 de la liberté d'association, avec des arrestations généralisées de manifestantes et manifestants, de journalistes et de défenseurs et défenseuses des droits humains.

Au-delà de la répression, des tactiques de « zone grise » tels que des obstacles juridiques, bureaucratiques et financiers, restreignent l'action de la société civile. Les défenseurs et défenseuses des droits humains et de l'environnement sont particulièrement visés dans cet espace civique qui ne cesse de se rétrécir. En tant qu'actrices de première ligne luttant contre le changement climatique, la destruction de la biodiversité, la pollution, la dégradation des sols et les projets extractifs néfastes, elles sont davantage les cibles de criminalisation, de poursuites judiciaires stratégiques, de surveillance et d'agressions physiques. Les partis politiques illibéraux et réactionnaires ciblent de plus en plus les femmes, les personnes LGBTQIA+ et les personnes migrantes, tandis que les coupes budgétaires, alignées sur les agendas militaires, diplomatiques et commerciaux, menacent davantage la survie de la société civile. Une action urgente est nécessaire.

Les données d'EU SEE font état d'une « tempête parfaite » qui fragilise l'environnement favorable : les réductions drastiques des financements internationaux ont déstabilisé la société civile et encouragé les autorités à adopter des lois draconiennes sur les « agents

19 CIVICUS. [2025 state of civil society report](#).

étrangers » et des mesures de transparence financière. Une enquête menée en mars 2025 par EU SEE a révélé que 67% des OSC ont été directement touchées par un gel immédiat de leur financement, tandis que 40% d'entre elles ont subi des coupes budgétaires représentant 25% à 50% de leur financement, entraînant des licenciements²⁰.

La répression numérique accentue également les pressions exercées sur la société civile. Le rapport Freedom on the Net 2025 de Freedom House²¹ révèle que la liberté sur internet a reculé pour la quinzième année consécutive à l'échelle internationale, les droits en lignes s'étant détériorés dans 27 pays. Ce rapport met en évidence trois tendances étroitement liées qui portent atteinte à l'espace civique numérique : la surveillance en ligne et les logiciels espions omniprésents, les campagnes de désinformation et de harcèlement ciblant les contenus, et les cadres juridiques sécuritaires qui légitiment la censure et la surveillance. Les défenseurs et défenseuses du climat et de l'environnement sont de plus en plus visés par des campagnes de diffamation en ligne, de diffusion malveillante d'informations personnelles, et par l'utilisation abusive des technologies de surveillance visant à entraver la mobilisation environnementale et la participation aux processus climatiques.

Malgré une pression considérable, la société civile continue de se mobiliser. Le rapport de CIVICUS « Le pouvoir du peuple sous attaque »²² présente des exemples illustrant comment des associations locales comblent les lacunes de l'aide humanitaire, documentent les violations des droits humains, empêchent le recul démocratique et font progresser les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

➔ **Adopter une approche holistique de l'environnement favorable.** Les dirigeants et dirigeantes du G7 devraient s'engager à renforcer l'environnement favorable de la société civile dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire à travers six dimensions interdépendantes : (i) le respect des libertés fondamentales d'association, de manifestation et d'expression ; (ii) le respect des cadres juridiques et réglementaires favorables ; (iii) l'accès à des ressources durables et flexibles ; (iv) le renforcement de la transparence et de l'inclusion par l'État afin de garantir la participation et la redevabilité ;

20 EU SEE. [The Impact of the US Funding Freeze on Civil Society](#) (2025).

21 Freedom House (2025)

22 CIVICUS (2024) [Pouvoir du peuple sous attaque](#)

(v) un discours public favorable et des efforts pour contrer les campagnes de diffamation ; et (vi) un environnement numérique sécurisé.

→ **Mettre fin à l'asphyxie financière** en garantissant des ressources réservées à la protection de l'espace civique et en fournissant à la société civile des financements publics, pluriannuels et flexibles, associés à des normes de conformité proportionnées et fondées sur les risques, ainsi qu'au principe de « ne pas nuire », afin d'éviter toute rupture soudaine de financement.

→ **Protéger l'espace civique numérique.** Le G7 devrait promouvoir un programme numérique fondé sur les droits, notamment en interdisant l'exportation, l'importation et l'utilisation de logiciels espions commerciaux à l'encontre des acteurs et actrices de la société civile ; en fixant des limites juridiques claires à la surveillance et en exigeant un contrôle judiciaire ; en interdisant les coupures arbitraires d'internet et les restrictions généralisées des plateformes ; et en veillant à ce que la réglementation en matière d'IA et de technologies respecte les droits humains et les libertés civiques. Le G7 doit garantir un environnement sûr, tant en ligne que hors ligne, afin que les défenseurs et défenseuses puissent exercer leurs droits sans subir de harcèlement ni de représailles.

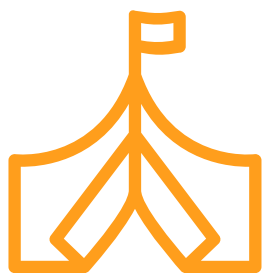
→ **Garantir une participation significative et un dialogue inclusif avec la société civile.** Les pays ont la responsabilité de garantir que les processus du G7 et les prises de décision nationales soient élaborés conjointement avec la société civile, y compris à travers les groupes d'engagement officiels tels que le Civil Society 7. Les responsables du G7 devraient institutionnaliser des consultations structurées et inclusives à toutes les étapes de l'élaboration des politiques, y compris dans le cadre des filières ministérielles, des préparatifs du sommet et de la mise en œuvre post-sommet. Une attention particulière doit être accordée à la sécurité de la participation des femmes, des jeunes et des enfants, des peuples autochtones, des personnes handicapées, des minorités, des personnes LGBTQIA+, des personnes migrantes et des réfugiées, ainsi que des communautés touchées par la fracture numérique. Cette participation doit être intersectionnelle. Les défenseurs et défenseuses de l'environnement et des terres doivent bénéficier d'une participation sûre, significative et sans risque de représailles aux processus décisionnels liés au climat, à la biodiversité, aux industries extractives et aux infrastructures, aux niveaux national et international.

→ **Mettre en œuvre la recommandation du CAD de l'OCDE relative au renforcement de la société civile.** À ce titre, les pays du G7 devraient mettre en place des cadres juridiques favorables, des financements prévisibles et flexibles, et soutenir la participation significative de la société civile. Les

dirigeants et dirigeantes du G7 devraient encourager tous les bailleurs de fonds à adopter les boîtes à outils du CAD – Funding Civil Society in Partner Countries, Shifting Power with Partners, et Coordinating Action for Civic Space – et rendre compte de manière transparente de leurs progrès lors de la prochaine révision quinquennale. Dans ce cadre, il est essentiel que les pays institutionnalisent des mécanismes d’alerte précoce et de réponse rapide, afin que les alertes relatives à l’espace civique donnent lieu à des réponses diplomatiques et financières coordonnées, précisant les éléments déclencheurs, ainsi que les délais et mécanismes de réponse.

➔ **Mettre fin à la criminalisation des défenseurs et défenseuses des droits humains.** Le G7 devrait reconnaître publiquement le rôle légitime et essentiel des défenseurs et défenseuses des droits humains et de l’environnement dans la promotion de la justice climatique, de la protection de la biodiversité et du développement durable. Il devrait condamner et s’opposer aux lois et pratiques qui stigmatisent et pénalisent les populations autochtones, les défenseurs et défenseuses, les journalistes, les mouvements citoyens et les OSC. Cela implique de mettre fin à l’utilisation abusive des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment d’argent, de transparence et de financement étranger comme outils de répression. Les membres du G7 doivent adopter un plan d’action collectif pour protéger les défenseurs et défenseuses des droits humains et de l’environnement, fondé sur la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits humains, et d’autres déclarations telles que l’UNDROP et l’UNDRIP. Ce plan devrait garantir qu’elles et ils ne soient pas poursuivis pour leur plaidoyer pacifique, devrait imposer des sanctions ciblées aux responsables de violations, prévoir une protection d’urgence et des visas, établir des délais de réponse clairs et aligner l’ensemble des politiques diplomatiques, commerciales et d’aide sur la protection des défenseurs et défenseuses.

➔ Alors que le G7 cherche à mettre en œuvre une feuille de route commune sur les minéraux critiques pour garantir une « production et un approvisionnement responsables », il est essentiel que celle-ci soit pleinement ancrée sur une approche fondée sur les droits humains et tienne compte des conséquences spécifiques des secteurs extractifs sur les défenseurs et défenseuses des droits humains, y compris les populations autochtones. Celles et ceux qui travaillent à la protection des terres et des territoires souffrent souvent des conséquences des activités des multinationales dans le secteur extractif et demeurent l’un des groupes les plus exposés à la violence et au harcèlement. Dans le cadre de la feuille de route du G7 sur les minéraux critiques, des lignes directrices et des normes contraignantes doivent être mises en œuvre pour garantir la protection des défenseurs et défenseuses des droits humains.



PROTÉGER LE DROIT INTERNATIONAL, LES PRINCIPES ET L'ACTION HUMANITAIRES

Le secteur humanitaire est actuellement confronté à une crise systémique. Alors que les crises et les conflits se prolongent et sont marqués par des niveaux de violence accrus, l'espace humanitaire se réduit et les violations du droit international humanitaire se multiplient, dans un contexte d'affaiblissement du multilatéralisme et d'impunité croissante. En conséquence, les besoins atteignent des niveaux sans précédent, tandis que les financements ne cessent de décroître, et l'écart continue de se creuser chaque année.

En 2025, seuls 15 milliards de dollars ont été mobilisés sur plus de 45 milliards nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires²³, compromettant gravement la capacité de réponse aux besoins vitaux, en particulier ceux des personnes en situation de vulnérabilité : femmes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes déplacées et réfugiées. En tant que principaux garants du droit international, les États doivent agir résolument pour contrer ce recul et assurer la protection durable des populations civiles et de celles et ceux qui travaillent à leurs côtés.

Dans ce contexte, des réformes sont nécessaires mais ne peuvent se limiter à une logique de réduction budgétaire ou à une simple mutualisation des ressources. Elles doivent renforcer un système humanitaire inclusif, centré sur les personnes, fondé sur des partenariats équitables et complémentaires. Ces réformes doivent également être déployées dans un espace humanitaire préservé, garantissant l'accès humanitaire et la protection des personnes civiles – y compris du personnel humanitaire et de santé – dans le plein respect du droit international humanitaire. C'est à ces conditions que l'action humanitaire pourra répondre durablement aux besoins humanitaires croissants.

23 OCHA. [Financial tracking service, Humanitarian aid contributions 2025](#).

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

→ **Promouvoir et garantir le respect du droit international et des principes humanitaires afin de protéger les populations civiles.**

Les pays du G7 doivent se conformer pleinement aux traités et engagements juridiquement contraignants, promouvoir leur respect par l'ensemble des parties et lutter contre leur violation et l'impunité par le biais des canaux diplomatiques et des instances multilatérales compétentes. La protection des personnes et des infrastructures civiles doit être considérée comme une priorité absolue et comme un indicateur central de progrès dans toutes les initiatives diplomatiques et les processus de paix. Cette approche doit systématiquement prendre en compte les inégalités de genre et les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap, en garantissant leur participation effective aux processus de décision et de consolidation de la paix.

→ **Préserver l'espace civique et humanitaire**

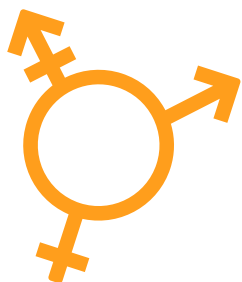
en luttant contre la criminalisation et l'instrumentalisation de l'aide, et en levant les obstacles administratifs et bureaucratiques qui entravent l'accès humanitaire. Cela implique également de combattre les informations préjudiciables visant les organisations humanitaires impartiales, qui mettent en danger le personnel humanitaire et les populations civiles. Une attention particulière doit être portée aux organisations locales et communautaires, en première ligne et exposées à des risques accrus. Ces restrictions compromettent non seulement l'accès à l'aide, mais aussi les efforts de paix et la confiance entre les parties aux conflits.

→ **Garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entraves, et protéger les biens et le personnel humanitaires,**

conformément à la résolution 2730 (2024) du Conseil de sécurité, en portant une diplomatie humanitaire proactive, cohérente et fondée sur les principes humanitaires avec l'ensemble des parties concernées. Cet engagement doit être mené de manière coordonnée avec tous les acteurs et actrices humanitaires dans le respect de la diversité de leurs mandats et des principes humanitaires. Les pays du G7 devraient soutenir la mise en place de mécanismes appropriés visant à prévenir les attaques contre le personnel, les convois et les infrastructures humanitaires, tels que le dialogue civilo-militaire coordonné par les Nations unies (OCHA) et, le cas échéant, des dispositifs de déconfliction humanitaire, tout en respectant pleinement les exigences de confidentialité et de neutralité des organisations.

→ **Renforcer et diversifier les financements** pour répondre aux besoins à court et long termes tout en anticipant les crises. Les pays du G7 et les autres bailleurs humanitaires doivent garantir des fonds additionnels, flexibles et prévisibles, sans conditionnalités politiques, directement accessibles aux organisations internationales et locales, avec des exigences administratives simplifiées afin de garantir que les acteurs et actrices locales puissent accéder effectivement aux ressources. Les pays du G7 devraient également développer des modèles de financement innovants et durables, mobilisant des ressources locales et de développement. Ces mécanismes doivent opérer à travers le nexus humanitaire-développement-paix, y compris dans les contextes fragiles, faciliter la transition entre urgence et relèvement, renforcer la complémentarité entre acteurs et actrices et soutenir des dispositifs d'anticipation et d'alerte précoce.

→ **Réformer le secteur humanitaire de manière inclusive et équitable et renforcer la localisation** en encourageant une réponse et une coordination humanitaires proches des réalités locales et adaptées aux contextes spécifiques. La planification et la mise en œuvre doivent être centrées sur les personnes, en s'appuyant sur des structures de coordination co-dirigées et ancrées localement, notamment via les organisations de la société civile nationales et locales. Elles doivent être soutenues par des ressources opérationnelles et financières flexibles et prévisibles, permettant une participation effective et garantissant le respect des principes humanitaires. Les efforts de réforme doivent impliquer pleinement la société civile, s'appuyer sur les expertises existantes, promouvoir des outils communs et maintenir la visibilité des besoins non couverts. Cet agenda doit renforcer, et non affaiblir, le rôle politique et financier des États, en particulier sur les enjeux les plus menacés ou négligés.



RÉAFFIRMER UN SOUTIEN TOTAL AUX DROITS HUMAINS POUR TOUTES ET TOUS

Le contexte mondial est marqué par un recul préoccupant des droits des femmes, des personnes LGBTQIA+ et des minorités ; remettant en cause les avancées obtenues ces dernières décennies, tant à l'échelle internationale que dans de nombreux espaces politiques et multilatéraux. En 2024, les droits des femmes ont reculé dans près d'un pays sur quatre selon un rapport d'ONU Femmes²⁴. Plusieurs pays sont en effet confrontés à un recul important en matière d'égalité de genre et de droits et santé sexuels et reproductifs, y compris au sein du G7. Parallèlement, les personnes LGBTQIA+ sont confrontées à une recrudescence de la violence et de la discrimination, ainsi qu'à de nouvelles lois restrictives dans plusieurs pays²⁵.

À l'approche du G7, la France, en tant que pays hôte, se trouve à un moment charnière, et la société civile attend d'elle une réaffirmation claire et sans ambiguïté des valeurs de paix, de démocratie et de droits humains. Défendre, protéger et promouvoir les droits humains des femmes et des personnes LGBTQIA+ doit rester une priorité constante, portée par un engagement robuste et cohérent, tout en ouvrant des voies de coopération renforcée avec les membres du G7 et les États invités disposés à agir en faveur de l'égalité de genre.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

→ **Placer l'égalité de genre et la diplomatie féministe au cœur du G7.** Pour cela la France devrait maintenir l'égalité de genre au centre de la Présidence française du G7, à travers le Sommet, ses déclarations et ses livrables, ainsi qu'à travers des initiatives bilatérales ambitieuses avec les États membres et les pays invités alliés sur ces enjeux. La lutte contre les mouvements anti-droits et anti-choix, y compris les mouvements masculinistes, doit être une priorité. L'adoption d'une approche intersectionnelle, reconnaissant que les discriminations liées au genre se cumulent souvent avec celles fondées sur l'origine, la classe sociale, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, est essentielle. De plus, l'agenda du G7 doit impérativement intégrer la justice économique, sociale et climatique, en reconnaissant les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR),

24 UN Women – Women's rights in review 30 years after Beijing (2025)

25 Amnesty International, [Rapport annuel situation des droits humains dans le monde](#) (2025)

l'éducation et la nutrition, comme des déterminants structurels de la stabilité macroéconomique et du développement durable.

→ **Promouvoir un engagement financier durable du G7 en faveur de l'égalité de genre et des organisations féministes**, en prenant des engagements financiers ambitieux et pérennes, tout en veillant à ce que les ressources atteignent les acteurs et actrices de terrain. Il est essentiel de pérenniser le financement du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) au-delà de 2027, avec des ressources suffisantes et prévisibles, et d'encourager la création de mécanismes similaires dans d'autres pays du G7 afin d'amplifier l'impact collectif, tels que le FSOF et l'Equality Fund.

→ **Assurer la participation et le leadership des femmes et des sociétés civiles** en reconnaissant leur rôle clé et en assurant leur participation effective, notamment des organisations féministes et des jeunes féministes du Sud global, dans la préparation et le suivi du G7. La participation pleine et influente doit être assurée pour les femmes dans toute leur diversité, les personnes LGBTQIA+, y compris les populations autochtones et les personnes issues de contextes marginalisés, ainsi que les jeunes, dans toutes les instances politiques, économiques et climatiques. Le leadership des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la justice post-conflit devrait être systématiquement intégré dans les processus de décision, afin que leurs contributions soient reconnues et valorisées.



MOBILISER DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'urgence climatique s'aggrave et la possibilité de rester en dessous du seuil critique de 1,5 °C s'amenuise dangereusement. Au rythme actuel, cette limite fixée par l'Accord de Paris pourrait être atteinte dès la fin de la décennie²⁶, soit plus de dix ans plus tôt que prévu lors de la signature de l'accord. En parallèle, la biodiversité s'effondre : 75% des zones terrestres et 66% des milieux marins sont gravement altérés, et 1 million d'espèces sont menacées d'extinction. Ces tendances risquent de compromettre l'atteinte de 80% des Objectifs de Développement Durable, alors même que la biodiversité est essentielle à la sécurité alimentaire, à la santé, et à la résilience climatique²⁷.

Les conséquences du changement climatique, qui constituent une violation flagrante des droits humains, touchent déjà de manière disproportionnée les personnes qui y ont le moins contribué, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes et les filles, les populations autochtones, les communautés discriminées, les personnes vivant sous occupation, les personnes réfugiées et migrantes, les personnes handicapées et les groupes socio-économiquement marginalisés, en particulier dans les pays à faible revenu qui portent la plus faible responsabilité dans le changement climatique.

Sans un financement ambitieux et prévisible, fourni principalement sous forme de dons, il sera impossible de lutter contre la crise climatique et la perte de la biodiversité, ni de mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable de manière équitable. De nombreux pays parmi les plus exposés aux effets du changement climatique sont confrontés à un niveau d'endettement élevé, à une marge de manœuvre budgétaire limitée et à des coûts d'emprunt bien supérieurs à ceux des économies à revenu élevé, rendant difficile des financements d'ampleur en faveur du climat et de la nature.

26 Earth Syst. Sci. Data. [Indicators of Global Climate Change 2024: annual update of key indicators of the state of the climate system and human influence](#) (2025).

27 United Nations. [Secretary-General's remarks at the Sustainable Development Goals \(SDGs\) Moment Event](#) (2024).

L'article 9 de l'Accord de Paris établit pourtant une obligation claire pour les pays développés de fournir des ressources financières afin d'aider les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation et d'adaptation, conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Cependant, les pays à revenu élevé, historiquement les plus grands émetteurs, ont systématiquement manqué à leurs obligations internationales en matière de droits humains et à leurs engagements de financement climatique au titre de l'Accord de Paris.

En 2023, environ 7 300 milliards de dollars d'investissements publics et privés ont eu des conséquences directes négatives sur l'environnement, dont 2 400 milliards de dépenses publiques sous forme de subventions²⁸. La même année, les subventions accordées par les pays du G7 aux énergies fossiles ont atteint un niveau record de 282 milliards de dollars, contre 71 milliards en 2016 (en valeur réelle de 2023). Comblar cet écart nécessite de passer de milliards à des milliers de milliards de financements concessionnels au cours des prochaines années²⁹.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

→ **Concrétiser l'objectif de financement climatique de 300 milliards de dollars** en veillant à ce que les pays du G7, dont la France, annoncent des contributions claires et ambitieuses pour atteindre l'objectif NCQG établi lors de la COP29. Ce financement doit prendre principalement la forme de dons et ne doit pas alourdir le fardeau de la dette des pays en développement. Lors de la COP29, les États parties se sont engagés à augmenter les ressources publiques qui transitent par les entités opérant dans le cadre du Mécanisme Financier de la CCNUCC et à tripler ces flux d'ici 2030³⁰.

→ **Taxer les secteurs économiques polluants et les plus riches.** Les pays du G7 devraient promouvoir et mettre en œuvre des prélèvements sur les secteurs hautement polluants, très rentables et sous-imposés, afin de mobiliser des financements prévisibles, concessionnels et additionnels en faveur du climat et de la biodiversité, tout en appliquant le principe de pollueur-payeur. Si le fait de taxer les pollueurs peut favoriser la transition vers la neutralité climatique,

28 IISD, [The Cost of Fossil Fuel Reliance: Governments provided USD 1.5 trillion from public coffers in 2023](#) (2023).

29 UNCTAD, [Financing for development: Reforming global systems to drive progress](#) (2025).

30 Report of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement on its sixth session, held in Baku from 11 to 24 November 2024, [NCQG, para 16](#) (2025).

il est essentiel de consacrer une partie de ces recettes au financement de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité, afin d'en maximiser l'impact. Une partie de ces ressources devrait soutenir les actions climatiques communautaires et les initiatives de la société civile qui renforcent la responsabilité et les solutions locales. Les instruments ci-dessous constituent des exemples clés qui devraient être prioritaires pour le G7 :

- **Les taxes sur les jets privés et les super yachts.** Les pays peuvent mettre en place plusieurs solutions à travers des taxes plus élevées et progressives sur les billets et le carburant de jets privés, en supprimant les exonérations fiscales sur le carburant, en appliquant la TVA à l'aviation privée, et en mettant en place une taxe annuelle de propriété sur les super yachts (par exemple 20%). Ces moyens de transport de luxe sont très polluants et bénéficient pourtant actuellement de niches fiscales.
- **Une taxe sur les bénéfices et les propriétés des entreprises d'énergie fossile.** Une taxe permanente sur les profits des pollueurs, ciblant les entreprises du secteur fossile et imposant les rendements ordinaires à 20% et les profits excédentaires à 50%, pourrait générer des centaines de milliards de dollars³¹. L'impôt temporaire sur les bénéfices exceptionnels appliqué par l'UE en 2022 aux entreprises pétrolières, gazières, charbonnières et de raffinage, démontre la faisabilité et les potentielles recettes de telles mesures. Cet impôt a généré environ 28 milliards d'euros de recettes supplémentaires dans les États membres, entre 2022 et 2023. S'inspirant de ce précédent et considérant que la plupart des plus grandes entreprises d'énergie fossile dans le monde ont leur siège dans les pays du G7, les responsables du G7 devraient mettre en place des mesures similaires et instaurées de manière permanente.
- **Une taxe sur le transport maritime** sous la forme d'une redevance mondiale sur les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur maritime. Le transport maritime international est responsable d'environ 3% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial³² mais reste largement non taxé. Au sein de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), les gouvernements négocient actuellement un cadre mondial visant à atteindre la neutralité carbone dans le secteur du transport maritime.

31 Oxfam. [Rich polluter profits tax could raise up to \\$400 billion and help phase out fossil fuels](#) (2025).

32 Climate Action Tracker. [International shipping](#).

- **Une taxe sur les bénéfices excessifs des multinationales**, consistant à imposer automatiquement les “superprofits”, c’est-à-dire les bénéfices dépassant la moyenne des quatre années précédentes majorée d’une marge de croissance raisonnable (10 à 20%). Celle-ci pourrait générer entre 10 et 20 milliards d’euros par an, en France seulement³³. Les pays du G7 pourraient instaurer une taxe sur les profits excédentaires dans tous les secteurs, en appliquant un taux marginal élevé (par exemple de 50% à 60%) à ces gains exceptionnels.

➔ **Réorienter les flux financiers néfastes pour le climat et l’environnement en supprimant l’ensemble des incitations fiscales et subventions** en faveur de la production d’énergies fossiles, tout en augmentant rapidement et simultanément les investissements dans les énergies renouvelables, les transports publics et les infrastructures connexes. Il est essentiel de veiller à ce que les changements en matière de fiscalité et de subventions n’affectent pas de manière disproportionnée les pays à faible revenu, notamment en réalisant des évaluations des conséquences sur les droits humains ainsi que, le cas échéant, en mettant en œuvre des mesures de protection appropriées.

➔ **Réglementer le secteur privé en veillant à ce que les financements publics demeurent le principal moteur des solutions en matière de climat et d’adaptation.** Les financements privés couvrent aujourd’hui 3% des besoins en matière d’adaptation des pays « en développement » et pourraient atteindre 15% de couverture d’ici à 2035³⁴, une avancée considérable mais qui ne pourra pas se produire sans réglementation du marché. Un effort concerté est nécessaire pour lever les obstacles existants et créer des conditions favorables, tout en restant réaliste : le financement public restera indispensable.

33 Oxfam France. [Manifeste : 19 mesures fiscales justes, écologiques et féministes](#) (2025).

34 Climate Resilience Alliance. [Adaptation finance and the private sector: opportunities and challenges for developing countries – Evidence Report](#) (2025).

➔ **Renforcer et mobiliser la Coalition Eau afin d'éviter une crise mondiale de l'eau.** Conformément au principe de ne laisser personne de côté et aux processus multilatéraux (COP et mécanismes de la Conférence des Nations unies), le G7 devrait promouvoir une plus grande cohérence, coordination et redevabilité à l'échelle internationale dans la mise en œuvre des priorités en matière d'eau et d'assainissement, en accordant une attention particulière aux populations vulnérables et marginalisées. Une plus grande cohérence des politiques et des financements entre la sécurité de l'eau, la résilience climatique et les stratégies d'adaptation est notamment essentielle.

Cette approche nécessite des investissements soutenus dans la réduction des risques de catastrophe, dans la préparation, la prévention et les systèmes d'alerte précoce, afin de renforcer la résilience des communautés et des territoires confrontés à des risques liés à l'eau. Ainsi, les cadres nationaux et internationaux d'adaptation au changement climatique devraient reconnaître explicitement et intégrer l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, comme des résultats fondamentaux en matière de résilience. Un financement urgent et accru pour une gestion durable, résiliente au changement climatique et équitable des ressources en eau, ainsi que pour des systèmes d'eau potable, est indispensable pour préserver la santé humaine, réduire les inégalités et promouvoir la stabilité à long terme.



UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE ET DES MINÉRAUX CRITIQUES DURABLES

Pour parvenir à un secteur énergétique entièrement renouvelable d'ici à 2035 et respecter les engagements mondiaux, les pays du G7 doivent veiller à ce que la transition soit socialement juste et équitable. Il est nécessaire dans ce cadre de soutenir les travailleurs et travailleuses, les communautés et les populations vulnérables, par le biais de protections sociales, de programmes de reconversion professionnelle et une gouvernance inclusive, tout en prenant des mesures audacieuses pour éliminer progressivement le charbon, le pétrole et le gaz, conformément à la feuille de route « Net Zero » de l'Agence Internationale de l'Énergie, aux engagements de la COP28 et aux résultats du premier bilan mondial.

L'extraction minière et les chaînes d'approvisionnement comportent des risques importants en matière de droits humains. Il s'agit notamment des expulsions forcées, du travail des enfants, de graves destructions environnementales, de la pollution minière, des conditions de travail dangereuses et des violations des droits des populations autochtones. Les opérations minières et leur expansion ont historiquement engendré des risques sanitaires et environnementaux sur plusieurs générations pour les communautés riveraines. L'extraction a également enfermé les pays riches en ressources dans des chaînes de faible valeur ajoutée et dans l'extractivisme. En parallèle, la protection des droits humains et de l'environnement s'affaiblit dans les pays du G7.

La transition vers un système énergétique 100% renouvelable doit se faire dans le respect des droits humains, promouvoir la prospérité et la dignité pour toutes et tous, et permettre d'atteindre les objectifs climatiques et de biodiversité, sans reproduire des pratiques extractivistes ou coloniales. Cela requiert un cadre de gouvernance des minéraux de transition qui protège l'intérêt général, respecte les limites écologiques et climatiques, et garantit une création de valeur équitable tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7 SUR LA TRANSITION JUSTE

- ➔ **Participer à la première conférence sur l'élimination progressive, juste et équitable des énergies fossiles.** Le G7 doit s'investir activement dans la conférence organisée par la Colombie et les Pays-Bas et la soutenir pleinement, afin d'identifier et de promouvoir des trajectoires de transition graduelle hors des énergies fossiles, et de construire des sociétés et des économies durables.
- ➔ **Soutenir un mécanisme mondial ambitieux, innovant, et inclusif sur la transition juste au sein de la CCNUCC.** Les pays doivent aller au-delà des approches « minilatérales » pour adopter une approche multilatérale et équitable en faveur des travailleurs et travailleuses, des communautés et de l'ensemble des pays cherchant à opérer leur transition de manière compatible avec les objectifs climatiques et socialement justes.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7 SUR LES MINÉRAUX CRITIQUES

- ➔ **Réduire la production et la consommation excessives et inutiles d'énergie** est essentiel pour atténuer les effets du changement climatique et limiter la quantité de matériaux extraits à travers le monde. La réduction de la consommation énergétique peut être atteinte en diminuant la demande, notamment par la promotion de la sobriété matérielle et d'investissements dans des alternatives nécessitant moins de matériaux.
- ➔ **Donner la priorité aux usages essentiels et d'intérêt général des minéraux de transition, tout en limitant leur utilisation dans des produits superflus ou néfastes.**
- ➔ **Améliorer la gestion durable des minéraux critiques.** Les minéraux de transition sont des ressources finies et leur extraction, leur transformation, leur recyclage et la gestion de leur fin de vie ont des impacts souvent irréversibles.

Leur extraction et leur consommation doivent être gérées dans le cadre d'une économie circulaire afin de modérer la demande, de minimiser les déchets, de prévenir l'épuisement des ressources et d'optimiser l'efficacité de leur utilisation.

→ **Garantir un contrôle démocratique et une participation effective de la société civile.** Le G7 doit garantir une participation systématique de la société civile, selon une approche inclusive et fondée sur les droits et veiller à ce que les représentantes et représentants qui soulèvent des préoccupations concernant les activités minières ne soient ni l'objet d'attaques, ni de menaces. La participation de la société civile doit se faire tout au long de la chaîne de valeur, de la planification et l'octroi des licences jusqu'à l'approbation des projets, aux opérations, au suivi, à la fermeture et à l'après-fermeture. Les processus décisionnels doivent inclure activement les populations autochtones, les communautés affectées, les travailleurs et travailleuses (formel·les et informel·les) et leurs syndicats, ainsi que les autres groupes vulnérables, en garantissant juridiquement le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones et en mettant en œuvre une transparence totale et un suivi participatif, pour renforcer la redevabilité, protéger les droits et permettre des mesures correctives lorsque nécessaire.



FINANCER LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS, UN ENJEU DE SÉCURITÉ MONDIALE

Le droit à la santé est un droit humain fondamental en vertu duquel les gouvernements sont responsables de garantir des soins de santé accessibles, abordables et de qualité pour toutes et tous, grâce à la couverture santé universelle (CSU). L'atteinte de la CSU nécessite des systèmes inclusifs intégrant la nutrition, la santé maternelle et infantile, et les soins communautaires ; soutenus par une approche gouvernementale globale traitant des déterminants sociaux de la santé. Malgré cet engagement, d'importantes inégalités persistent. Les femmes et les filles, les enfants et les adolescent·es, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes LGBTQIA+, les populations rurales et les personnes vivant dans la pauvreté continuent de faire face à des barrières disproportionnées à l'accès aux soins, conduisant à des maladies évitables, à l'exclusion, et à la mort.

En 2023, selon l'OMS, 4,6 milliards de personnes (soit la moitié de la population mondiale) n'avaient pas accès aux services de santé essentiels, et un quart rencontrait des difficultés financières en raison de paiements de santé à leur charge. Les progrès en matière de survie maternelle et infantile sont au point mort depuis 2015 : plus de 5 millions de femmes et d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de causes évitables, dont près de la moitié sont des nouveau-nés. Le retard de croissance chez les enfants a de nouveau augmenté, la mortalité adolescente reste élevée, et la faim a augmenté pendant six années consécutives³⁵.

Parallèlement, le financement de la santé est sous une forte pression. L'APD chute fortement depuis 2025 tandis que de nombreux pays à revenu faible et moyen font face à des sorties de dette records. Un scénario sévère de suppression du financement mondial de la santé pourrait entraîner des dizaines de millions de décès supplémentaires d'ici 2030, y compris des millions de jeunes enfants. Les menaces sanitaires sont également aggravées par la triple crise planétaire (changement climatique, perte de biodiversité et pollution) qui intensifie les risques de maladies et sape la nutrition ainsi que les moyens de subsistance. Les maladies liées à la pauvreté, infectieuses et négligées, restent sous-prioritaires, tandis que les maladies non transmissibles représentent la majorité des décès mondiaux. Le vieillissement rapide de la population,

35 Organisation mondiale de la santé. [Chiffres sur la mortalité maternelle](#) (2025).

en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, remodèle les systèmes de santé et économiques, augmentant la pression budgétaire et les besoins en soins.

Un renforcement de la solidarité internationale, un financement durable, une prévention pandémique, une préparation et une réponse à la pandémie (PPPR) robustes sont essentiels pour construire des systèmes de santé résilients et équitables, capables de faire face aux crises actuelles et futures. Les recommandations ci-dessous décrivent la ligne d'action que les dirigeantes et dirigeants du G7 doivent suivre pour répondre à ces enjeux.

RECOMMANDATIONS POUR LE G7

→ **Assurer une couverture sanitaire universelle inclusive et fondée sur les droits grâce à des soins de santé primaires solides.** À cette fin, les pays membres du G7 devraient accélérer la mise en œuvre de la Déclaration politique de 2023 sur la CSU en investissant dans des soins de santé primaires complets et abordables, centrés sur la personne offrant une gamme complète de services (promotion, prévention, traitement, réadaptation et soins palliatifs). Plus particulièrement, il est nécessaire de renforcer la réponse aux maladies infectieuses et non transmissibles, y compris les maladies liées à la pauvreté et les maladies négligées. Enfin, les pays devraient intégrer systématiquement dans la couverture de santé la nutrition, la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente, la santé mentale, la santé et les droits sexuels et reproductifs, le vieillissement en bonne santé et les soins aux personnes migrantes et autres groupes marginalisés, en adoptant une approche fondée sur le cycle de vie.

→ **Réformer l'approche en matière de santé en renforçant les systèmes communautaires, en soutenant la participation significative de la société civile, ainsi que le leadership des femmes dans la gouvernance,** en investissant dans une transformation numérique inclusive de la santé, et en renforçant des services intégrés de santé, de nutrition et d'eau-assainissement-hygiène, résilients au changement climatique et à faibles émissions de carbone. Garantir un accès équitable aux médicaments, aux vaccins, aux outils de diagnostic et aux technologies de santé, notamment par le biais de licences volontaires, au transfert de technologies, à la fabrication locale et à des conditions d'accès liées au financement public.

➔ **Renforcer et réformer le financement de la santé afin de promouvoir l'équité et l'appropriation par les pays.** À cette fin, les pays membres du G7 devraient :

- Augmenter et optimiser le financement national et international de la couverture sanitaire universelle, en investissant de manière soutenue dans les soins de santé primaires, la prévention, le développement des ressources humaines et la préparation aux pandémies.
- Respecter les engagements internationaux d'allouer 0,7% du RNB à l'APD, dont au moins 0,1% à la santé, et honorer les promesses de financement mondial en faveur de la nutrition.
- Réformer l'architecture mondiale du financement de la santé afin d'aligner les financements internationaux sur les priorités nationales grâce à une gouvernance inclusive, à des accords nationaux coordonnés, et à une collaboration entre les autorités financières et sanitaires.
- Tirer parti de l'influence du G7 au sein des institutions financières internationales pour développer les financements concessionnels, orienter les droits de tirage spéciaux du FMI vers la santé et la protection sociale, et supprimer les conditionnalités abusives.
- Soutenir une mobilisation équitable et progressive des ressources nationales, notamment par le biais de taxes sur la santé et de la réduction des subventions néfastes ; tout en faisant progresser la coopération fiscale mondiale, en limitant les flux financiers illicites et en encourageant une restructuration équitable de la dette afin de libérer des marges de manœuvre budgétaires pour la santé.

➔ **Adopter une approche « One Health » pour des systèmes résilients** en allouant au moins 7% des financements destinés à l'adaptation au changement climatique à la santé, conformément aux recommandations de l'OMS³⁶, tout en contribuant équitablement à atteindre l'objectif mondial de financement climatique. La mise en œuvre de cette approche holistique de la santé nécessite d'intégrer une approche complémentaire des financements du climat, de l'environnement et de la santé, afin de mettre en place des systèmes sanitaires et alimentaires résilients au changement climatique et à faible émission de carbone, en allouant des fonds suffisants à l'adaptation dans le domaine de la santé. Une telle approche requiert également de renforcer les stratégies intégrées de surveillance et de lutte contre la résistance aux antimicrobiens ; d'éliminer progressivement la pollution toxique ; et d'intégrer la PPPR dans le renforcement plus large du système de santé afin de garantir la préparation, la résilience et la confiance du public dans la science. Enfin, au niveau institutionnel, cette approche requiert la mise en place formelle d'une gouvernance coordonnée « One Health » entre les autorités chargées de la santé publique, de l'environnement, de l'agriculture, des animaux et de l'eau.

36 WHO. [WHO and Brazil urge swift action on Belém Health Action Plan at COP30](#) (2025).



[civil7france2026](#)



[civil7official](#)



[@Civil7](#)

www.2026civil7.org